

# Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Charente-Maritime

---

**Conseiller et sensibiliser**  
les acteurs  
du cadre de vie

# Le CAUE de la Charente-Maritime

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17) est une association loi 1901 ayant pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Investi d'une mission de service public, le CAUE 17 est créé en 1980 à l'initiative du Département de la Charente-Maritime dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, confortée par la loi LCAP de 2016, qui déclare l'architecture d'intérêt public. Le CAUE 17 est financé par une part de la taxe d'aménagement et présidé par un élu local. Son conseil d'administration est constitué de représentants des collectivités locales, de l'État et de professionnels qualifiés.

## Les missions du CAUE 17

### → Conseiller

les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement.

### → Informer

tous les publics sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, sur la réglementation, sur les techniques de construction.

### → Former

les élus et les professionnels à la connaissance des espaces bâties et naturels, des territoires et de leur évolution.

### → Sensibiliser

le grand public et les scolaires par des visites, expositions, conférences, publications, ateliers pédagogiques.

1



2



## L'architecture est une expression de la culture

**« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. (...) En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. »**

Loi sur l'architecture  
du 3 janvier 1977 (art.1)

# Au service des collectivités

Études préalables  
Diagnostics  
Conseils  
Faisabilités

Le CAUE 17 dispose de compétences qui permettent d'assurer en toute indépendance une expertise de qualité. Il peut conseiller et aider à formuler le projet et à élaborer une démarche. Il contribue aux bonnes relations entre les collectivités, les professionnels et les autorités administratives du patrimoine et de l'aménagement. Le CAUE 17 intervient à toutes les échelles de territoire, du bourg rural à la grande agglomération.

## Un accompagnement adapté pour formuler un projet de qualité

### Les types de conseils proposés

- Mener une réflexion globale sur l'aménagement du territoire, la création ou la modification des documents d'urbanisme, l'élaboration d'une charte architecturale ou paysagère.
- Accompagner plus spécifiquement sur l'aménagement d'espaces publics, la création d'un nouveau quartier ou de nouveaux logements, la construction, la modification ou la mise aux normes d'un bâtiment public, la valorisation du petit patrimoine...

### Les domaines d'intervention

- Étudier la faisabilité du projet
- Prendre en compte les enjeux et objectifs pour garantir un projet de qualité
- Conseiller sur les procédures de marchés publics
- Mobiliser les compétences techniques
- Participer à l'élaboration des programmes et cahiers des charges





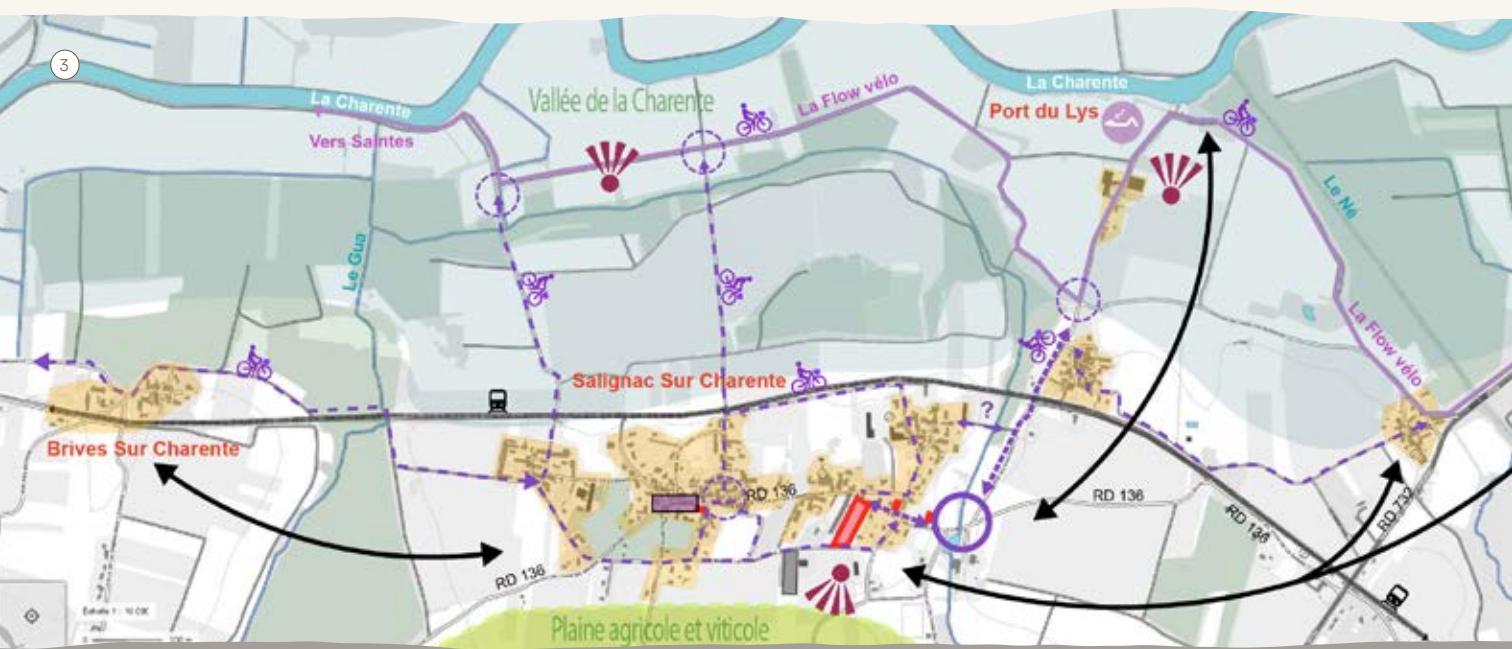
Le CAUE 17 n'exerce aucune maîtrise d'œuvre, il intervient en amont des projets, gratuitement.

**«Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.»**

Loi sur l'architecture  
du 3 janvier 1977 (art.7)



1. Extension et réhabilitation  
de la mairie - Blanchard Tétauad  
Blanchet architectes, Ville  
d'Angoulins-sur-Mer  
Photo : Arnaud Brossard  
2. 3. 4. CAUE17



# Des conseils pour tous les types de projets

Le CAUE 17 intervient dans tous les domaines liés au cadre de vie : architecture, aménagement, paysage...

Quelques exemples thématiques :

## Les bâtiments publics

- Engager un projet de construction ou de réhabilitation
- Construire, agrandir ou réhabiliter un équipement public (groupe scolaire, mairie, bibliothèque, services...)
- Sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre
- Rendre accessibles les équipements de la commune...

## Les projets urbains et de territoire

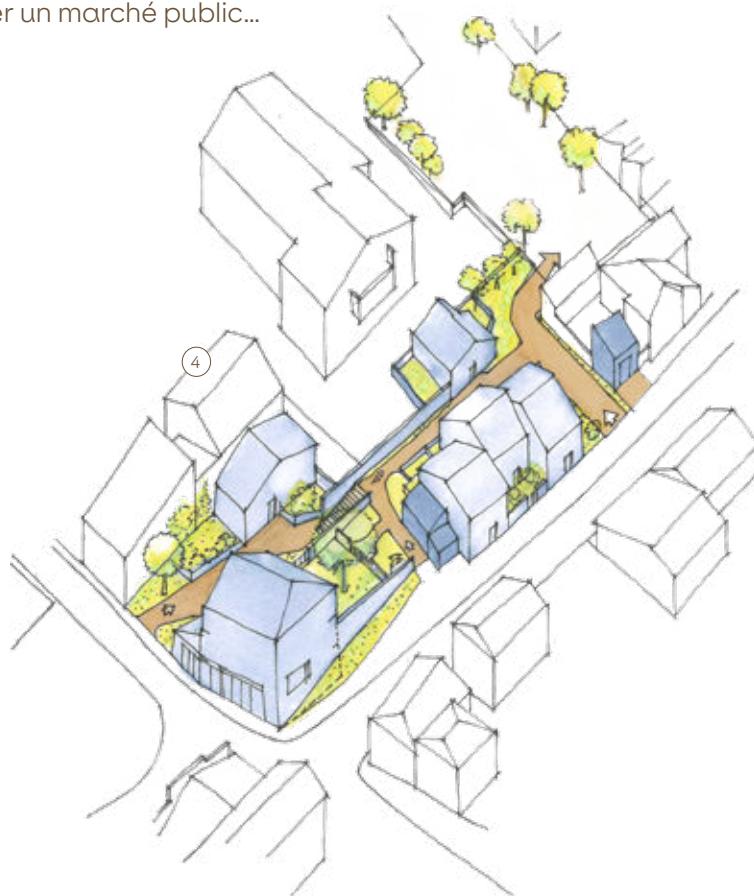
- Contribuer à l'élaboration d'un projet de territoire : PLUi, SCoT, PCAET, projet Grand Site...
- Conduire une opération d'aménagement urbain
- Revitaliser le centre-bourg
- Aider à passer un marché public...

## Les espaces publics

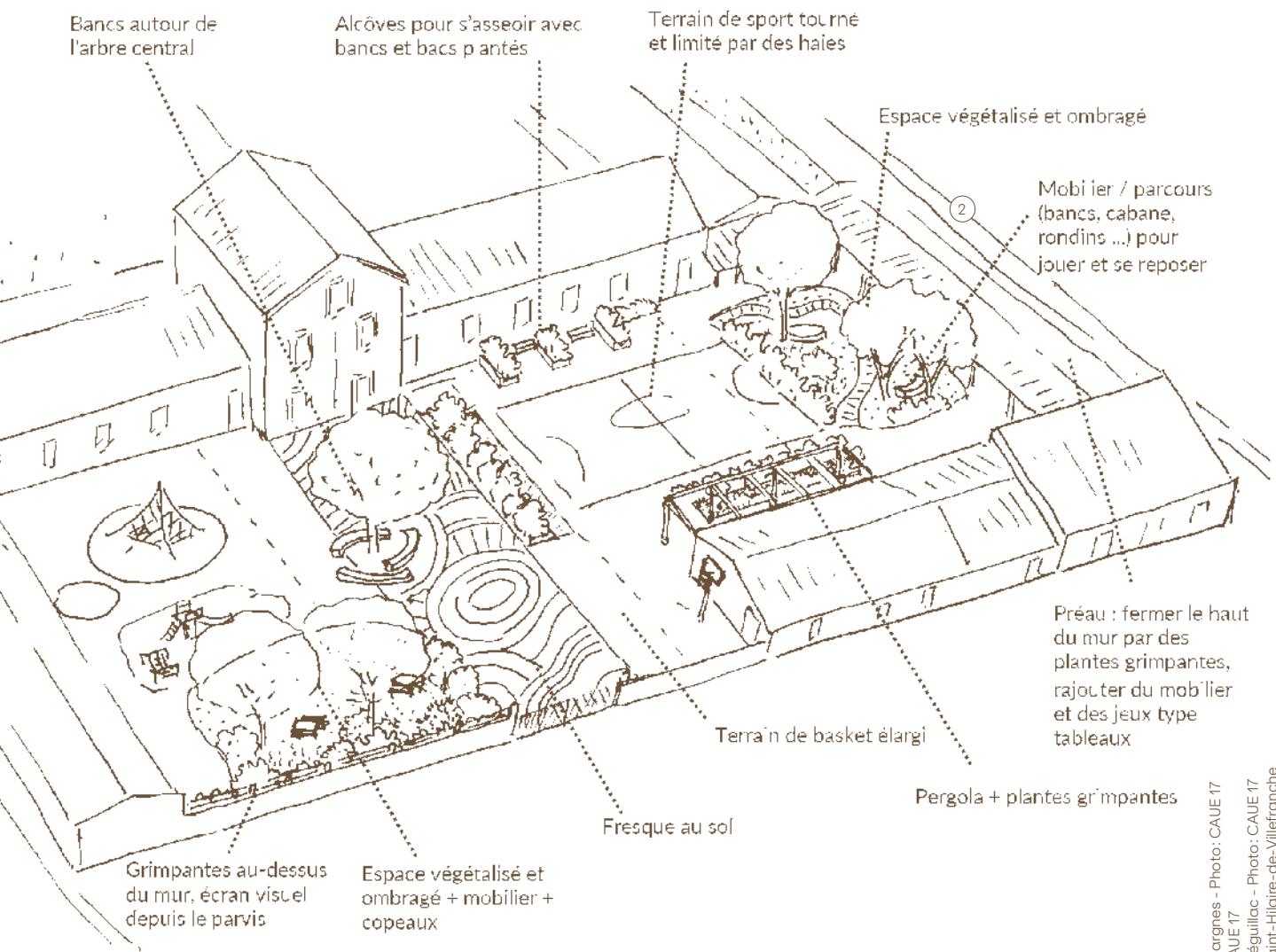
- Valoriser et relier les espaces publics
- Rendre les espaces publics plus accessibles
- Végétaliser les rues et les espaces publics
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Repenser le stationnement
- Aménager le cimetière...

## Les espaces naturels

- Valoriser les fonds de vallées
- Aménager les berges
- Créer des cheminements doux
- Sensibiliser à la gestion différenciée...



1



# Une approche par la sensibilisation et le participatif

Dans certains cas, la démarche de projet peut être initiée de manière concertée, en lien avec différents acteurs ou usagers.

## Quels publics ?

- Élus
- Techniciens
- Habitants
- Jeune public, scolaires...

## Quels outils et démarches ?

- Diagnostics en marchant
- Ateliers dans les écoles
- Ateliers de préfiguration...

## Pour quels types de projets ?

- Diagnostic partagé
- Co-construction d'un projet d'aménagement (espace public, centre-bourg, quartier d'habitations...)
- Réaménagement ou/et végétalisation d'une cour d'école...



# À l'écoute des particuliers

Construction neuve  
Rénovation  
Extension  
Aménagement

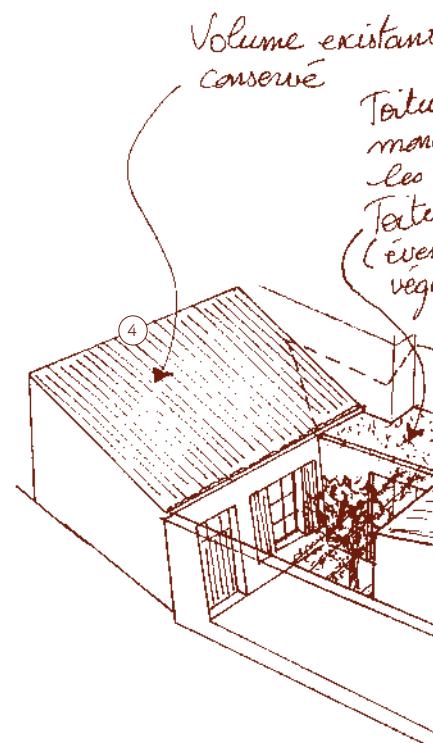
Le plus en amont possible de leur projet, les particuliers peuvent bénéficier de l'accompagnement du CAUE 17.

Les architectes conseils assurent des permanences sur rendez-vous dans plusieurs communes du département.

## Des conseils personnalisés pour construire, rénover, agrandir

### Guider le projet architectural

- Écriture architecturale à privilégier
- Implantation du projet et intégration dans le site environnant
- Choix de la volumétrie, des percements en fonction du terrain, de son orientation, des accès...
- Conception d'un projet d'aménagement : division parcellaire, lotissement, camping, aire de loisirs...

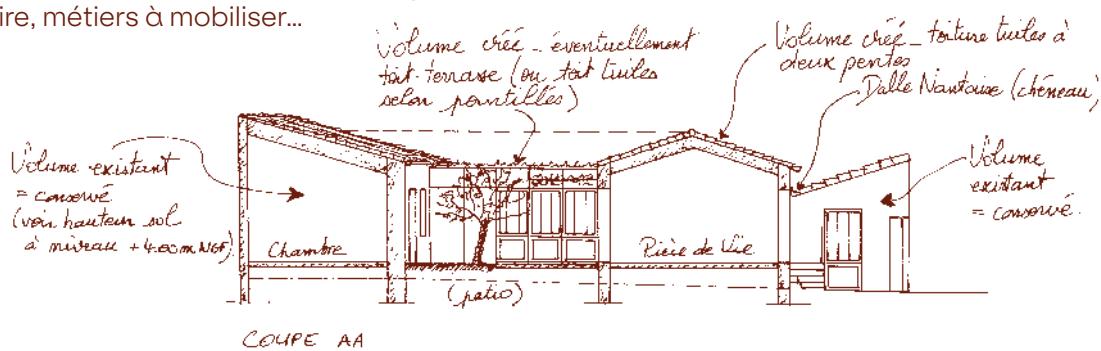


### Conseiller sur les techniques de construction ou de restauration

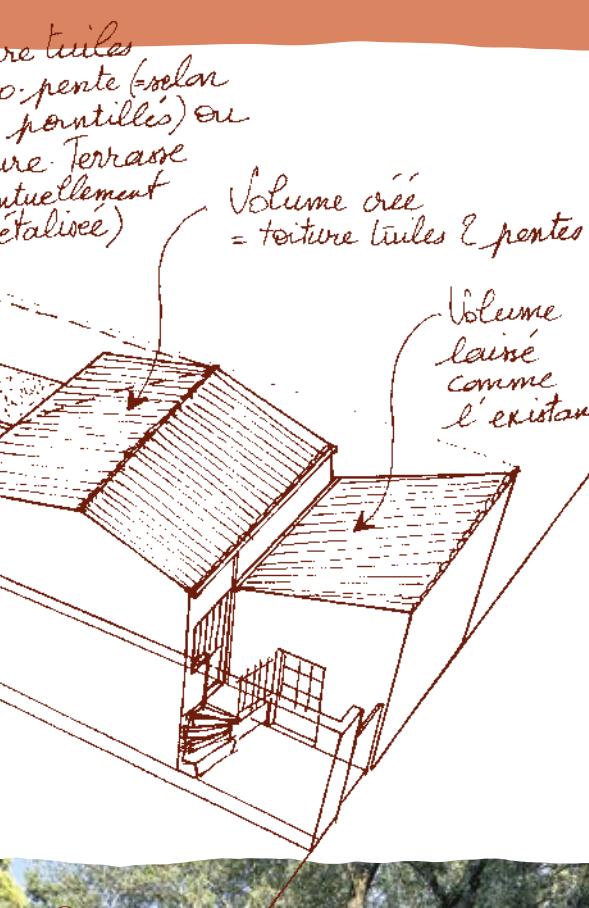
- Choix des matériaux, des couleurs
- Méthodes et techniques de restauration
- Informations générales sur l'amélioration des performances énergétiques (chauffage, isolation, bioclimatisme...)
- Nouvelles approches de construction (matériaux biosourcés et géosourcés, réemploi...)

### Informier sur la réglementation

- Règlements d'urbanisme et principes de construction
- Démarches administratives et étapes du projet : déclaration préalable, permis d'aménager ou de construire, métiers à mobiliser...



1. Réhabilitation et extension d'une ancienne ferme en logement - Martin et Anouk Migeon architectes - Photo : Gion von Albertini
2. Extension d'une villa bâtie - Collectif Metric architects - Photo : Arnaud Brossard
3. Gîtes L'îlot des sables - Oyapock architectes - Photo : Sergio Grazia
4. CAUE 17



Le CAUE 17 n'exerce aucune maîtrise d'œuvre, il intervient en amont des projets, gratuitement. Selon les problématiques abordées, il oriente vers les professionnels ou services compétents.

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

Loi sur l'architecture  
du 3 janvier 1977 (art.7)

# Sensibiliser tous les publics

Information  
Transmission  
Pédagogie

Le CAUE 17 a pour vocation d'informer et de sensibiliser tous les publics à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il s'intéresse aux espaces bâtis et naturels, aux territoires et à leur évolution, aux différents enjeux liés à la transformation de notre cadre de vie.

## Ces actions de sensibilisation prennent différentes formes :

- Visites d'opérations, de chantiers, lectures de paysage
- Séminaires, conférences et tables rondes
- Expositions
- Visites commentées et voyages d'études
- Publications
- Workshops et ateliers pédagogiques...

1. Saint-Hilaire-de-Villefranche - Photo : CAUE 17  
2. Chantier de la Cité des sciences et de la nature Lavoisier Archi 5, Ville de La Rochelle - Photo: CAUE 17  
3. Exposition « Maisons des bords de mer » - Photo : CAUE 17



## Transmettre au grand public

La sensibilisation du grand public permet de transmettre des connaissances, d'éduquer le regard, de développer un esprit critique.

Des conférences, visites, expositions et concours photo sont régulièrement organisés dans ce but. Certaines de ces actions sont menées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, des Journées nationales de l'architecture, des Rencontres aux jardins, etc. Le CAUE 17 contribue également à l'application mobile de visites culturelles et patrimoniales Archistoire développée au niveau national par les CAUE.



### Le Mois de l'architecture et du cadre de vie

Chaque année en avril, le CAUE 17 coordonne le Mois de l'architecture et du cadre de vie en Charente-Maritime. De nombreux partenaires s'associent pour offrir une programmation d'événements variée et répartie sur l'ensemble du territoire de la Charente-Maritime.

3

**Villégiature sur le littoral avant 1940**

**De la villégiature aux vacances**

**Les délices de la villégiature**

La Charente-Maritime est composée de deux anciennes provinces : l'Aunis et la Saintonge. Enfin l'île d'Oléron au nord et l'île d'Yeu au sud, avec l'île d'Oléron présente un trait de côte irrégulier parsemé d'îlots qui coïncide avec le réseau trameux des courtes de la rivière ou le front reculage de la côte en bord de l'océan. Ces îlots sont nés de l'activité humaine, de grandes évolutions de l'environnement et de l'activité humaine d'activités maritimes dans le golfe du Gascogne jusqu'à La Rochelle et Royan. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Arcachon, Biarritz, Pauillac, Saint-Tropez, etc., Châtelaillon-Plage envoient le pays à l'ouest de nos nouvelles pratiques, longtemps réservées à une petite partie avant de se répandre, nombreux stations balnéaires Charentaises, mais également à l'ouest.

Charentaises à l'estuaire d'Angoulême, de Surgères, de la Charente maritime, de la Gironde et du sud-ouest, jusqu'à l'île d'Oléron qui connaît des déclinements permanents depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale que la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Maisons le bord de m à

# Des actions pédagogiques pour éveiller le jeune public

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le CAUE 17 intervient gratuitement auprès des enfants et adolescents, de la maternelle à l'enseignement supérieur, afin de les éveiller à leur cadre de vie et à son évolution.

Transmettre le goût pour l'architecture et l'urbanisme, sensibiliser à la protection de l'environnement naturel et bâti, élaborer des actions pédagogiques sur mesure font partie des préoccupations des CAUE depuis leur création.



1. Photo : CAUE 17
2. Photo : CAUE 17
3. Séminaire « Faire avec, le réemploi dans la construction » Photo : CAUE 17
4. Exposition du Prix Ressources Photo : CAUE 17

# Rassembler élus et professionnels

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation, le CAUE 17 s'adresse tout particulièrement aux élus et aux professionnels du cadre de vie.

Chaque année, l'équipe du CAUE 17 s'empare d'une thématique qu'elle va étudier et documenter. En collaborant avec des structures, collectivités et personnes qualifiées dans le domaine choisi, elle élabore une programmation d'événements complète et variée afin de créer des moments d'échange et de synergie entre les différents participants et intervenants : séminaires, expositions, visites, tables rondes, voyages d'études, ateliers et workshop...



## Le Prix RESSOURCES

Depuis 2023, le CAUE 17 organise le Prix départemental d'architecture, d'urbanisme et de paysage RESSOURCES qui récompense, met en lumière et valorise la production architecturale, urbaine et paysagère du département.

Le Prix RESSOURCES est l'occasion de réunir maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage et de promouvoir leur travail sous la forme d'une exposition itinérante et d'une publication.

**CAUE 17**  
85, boulevard de la République  
CS 81076  
17076 La Rochelle Cedex 09

**05 48 17 25 00**  
[contact@caue17.fr](mailto:contact@caue17.fr)

**Horaires d'ouverture:**

Le lundi: 13h30 - 17h30  
Du mardi au jeudi:  
9h - 12h / 13h30 - 17h30  
Le vendredi:  
9h - 12h / 13h30 - 17h

[www.caue17.fr](http://www.caue17.fr)